



PRODUITS ALIMENTAIRES,
DE SANTÉ ET DE CONSOMMATION
DU CANADA

PASC

Priorités Électorales - Québec 2022

Introduction

Les membres de PASC nourrissent et soignent le Québec. Ils transforment les récoltes et les biens en produits finis que l'on retrouve dans toutes les épiceries du Québec. Nos membres aident les Québécois à passer moins de temps dans les salles d'attente des médecins, contribuent à soutenir le système de santé et relient les communautés urbaines et rurales, et plus encore.

Notre secteur représente plus de 69000 emplois dans plus de 1700 établissements situés partout à travers le Québec. Nous offrons des emplois bien rémunérés aux Québécois, des marchés lucratifs et fiables pour les agriculteurs et un approvisionnement sûr de produits alimentaires, de santé et de consommation permettant à notre province d'être résiliente et autonome.

Or, le climat d'affaires n'est pas de retour à la normale. Que ce soient les blocus transfrontaliers illégaux, les arrêts de travail, l'impact négatif des variants de la COVID-19 ou la pénurie de main-d'œuvre, nos membres font face à des défis sans précédent, tout en essayant de faire en sorte que les Québécois aient accès aux produits essentiels de tous les jours.

Alors que le taux d'inflation est à son niveau le plus élevé depuis les 39 dernières années, l'augmentation des coûts représente un énorme défi et présente un risque pour la sécurité alimentaire.

Des sondages récents menés auprès des membres de PASC ont révélé des résultats qu'il faut considérer. L'ensemble des coûts des produits a augmenté de 17 %. Le coût des matières premières les plus utilisées par les entreprises de fabrication alimentaire a augmenté de 80 % depuis l'an dernier. Le coût de la pâte à papier, ingrédient essentiel du carton et des boîtes d'emballage, s'est accru de 15 à 50 %, tandis que celui des principaux éléments d'emballage en plastique a augmenté, pour sa part, de 43 %. Les coûts de main-d'œuvre pour les entreprises de fabrication alimentaire ont grimpé de 16 %. La grande majorité des membres sondés prévoient que ces coûts continueront de croître pour le reste de l'année 2022.

En raison de ces hausses des coûts, des perturbations de la chaîne d'approvisionnement et la pénurie de main-d'œuvre, plus des deux tiers de nos membres opèrent avec une capacité de production réduite de 25 %.

Comme la pandémie de la COVID-19 l'a révélé, notre résilience et notre autonomie dépendent d'un secteur manufacturier domestique robuste et de chaînes d'approvisionnement mondiales pour fournir les produits essentiels. Reconnue comme un pilier stratégique, la fabrication de produits alimentaires, de santé et de consommation possède à elle seule la capacité de relancer le Québec au lendemain de la COVID. En renforçant notre secteur, nous nous assurons que les Québécois puissent continuer à trouver les produits dont ils ont besoin à des prix abordables et nous stimulons l'investissement, l'innovation, l'emploi et la croissance dont nous avons tant besoin.

Offrir davantage de choix en autosoins

La population, elle-même, est la plus grande ressource de soins de santé au Québec, mais son potentiel est souvent sous-estimé et sous-évalué. La pandémie de la COVID-19 a démontré l'importance vitale des autosoins. Au Québec, la réglementation actuelle sur les annexes de médicaments limite l'accès des Québécois à des traitements d'autosoins sûrs et efficaces qui leur permettraient de mieux prendre soin d'eux-mêmes. Elle ajoute une pression économique significative sur le système de santé et nuit à la productivité générale de la main-d'œuvre au Québec.

Les autosoins regroupent les décisions et les gestes que les gens prennent afin de s'occuper de leur santé. Les autosoins englobent tout, que ce soient les choix de modes de vie sains, le traitement de légers maux ou la prévention et la prise en charge des maladies chroniques. Plusieurs malaises courants, comme les rhumes, les allergies, les brûlements d'estomac, les maux de tête et la douleur, peuvent être traités de manière sûre et efficace par des produits d'autosoins, tels que des médicaments en vente libre (MVL) ou des produits de santé naturels (PSN). Ces choix d'autosoins aident les Québécois à traiter leurs soucis de santé rapidement et avec succès, sans devoir consulter ni attendre pour des soins professionnels ou des traitements d'ordonnance. Les autosoins réduisent les coûts et améliorent la qualité, l'accessibilité et l'équité aux soins de santé.

Les autosoins sont un complément efficace et peu coûteux aux investissements faits dans le système de santé publique. Le fait de rendre certains médicaments d'ordonnance disponibles en vente libre (transition Rx-MVL) est un moyen d'améliorer la disponibilité des options d'autosoins. La transition Rx-MVL peut améliorer l'accessibilité aux traitements en accélérant l'accès lors de visites à la pharmacie, en réduisant le nombre de consultations médicales inutiles. De plus, les autosoins réduisent le coût des médicaments en améliorant l'accès aux soins primaires pour les cas médicaux complexes et sévères, en améliorant la productivité économique et en réduisant l'absentéisme.

Une étude du Conference Board du Canada datant de 2017 a démontré qu'au Québec, une seule transition Rx-MVL, pour une seule classe de médicaments, pourrait générer près de 300 M\$ en économie de coût annuel en soins primaires en réduisant de 1,9 million le nombre de consultations médicales et le coût général des médicaments ainsi qu'en améliorant la productivité de la main-d'œuvre et l'absentéisme.¹



Une fois que la transition d'un médicament vers la vente libre est approuvée par Santé Canada, les autorités provinciales décident ensuite où et comment le produit peut être vendu. Le Québec gère ses propres annexes de médicaments différemment des autres provinces et territoires. Son régime est le plus restrictif au Canada, car il place automatiquement tous les nouveaux produits ayant passé la transition Rx-MVL derrière le comptoir des pharmacies. Cela les rend invisibles et non accessibles au public. Les consommateurs ignorent souvent ces produits lorsqu'ils considèrent leurs options d'autosoins, car ils ne sont pas accessibles et visibles sur les étagères des pharmacies. Par conséquent, l'utilisation de ces produits par les consommateurs et leur impact bénéfique sur l'accès au traitement et l'utilisation de ces ressources de soins de santé sont plus de 50 % plus faibles au Québec que dans les autres provinces.

Un sondage mené par la firme Abacus Data en 2021 a révélé que les Québécois étaient largement en faveur (94 %) des autosoins. Aussi, 94 % des Québécois croient qu'une stratégie d'autosoins permettrait de mieux outiller et soutenir la population dans la prise en charge de sa santé, tout en assurant la force et la viabilité, à long terme, du système de santé publique.²

Des changements mineurs destinés à augmenter le nombre d'options d'autosoins pourraient générer des impacts importants et immédiats. Une solution potentielle et peu coûteuse serait que le Québec harmonise sa réglementation sur les annexes de médicaments avec celles d'autres provinces et territoires. Une telle mesure augmenterait de façon significative l'accès des Québécois aux mêmes produits sûrs et efficaces qui sont déjà disponibles partout ailleurs au Canada, aux États-Unis et en Europe.

¹: Isabelle Gagnon-Arpin, *Value of Consumer Health Products: The Impact of Switching Prescription Medications to Over-the-Counter* (Ottawa: The Conference Board of Canada, 2017). ²: Abacus Data, *Canadians want a national Self-Care Strategy to help protect the public healthcare system*, mené pour le compte de Produits alimentaires, de santé et de consommation Canada, janvier 2021.

Mise en place d'un Code de conduite pour les détaillants en alimentation

Au Québec, les pratiques inéquitables des détaillants en alimentation constituent une grave menace à la compétitivité et la croissance à long terme du secteur manufacturier des produits alimentaires, de santé et de consommation. Cinq entreprises contrôlent plus de 80 % des ventes en épicerie et pharmacie, tandis que le principal fournisseur au Québec représente moins de 3 % du volume d'un seul grand détaillant. Cette dynamique de marché crée un déséquilibre des forces qui permet aux grandes chaînes d'alimentation de mettre de l'avant des pratiques inéquitables et allant contre les meilleures pratiques d'éthique. Celles-ci ont un impact négatif sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.

Ces géants de l'alimentation ont profité de ce déséquilibre pour imposer unilatéralement des frais et augmenter les coûts des fournisseurs, contribuant à une hausse importante de coûts d'affaires, sans retour sur l'investissement ni de croissance pour les fabricants et sans apporter ni de valeur ni de réduction de prix pour les consommateurs.

Malgré l'inflation croissante et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, les grands détaillants continuent d'imposer de nouvelles amendes et pénalités à leurs fournisseurs. Notre sondage a révélé que nos membres ont subi une augmentation de 25 % des amendes. Ces amendes croissantes contribuent notamment à l'inflation des prix et à l'insécurité alimentaire.

Lorsqu'une dynamique similaire a menacé ses approvisionnements alimentaires, le Royaume-Uni a mis en place un Code de pratiques pour l'approvisionnement en produits alimentaires ainsi qu'un organisme

d'exécution de la loi. La grande portée du Code du Royaume-Uni touche les produits disponibles dans une épicerie typique, dont les consommateurs utilisent au quotidien. Il s'est avéré être le modèle le plus efficace pour rétablir l'équilibre et l'équité dans les relations entre les détaillants alimentaires et leurs fournisseurs et pour favoriser un changement positif dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, tout en limitant l'inflation des prix alimentaires.

Le sondage réalisé par la firme Abacus en 2021 révélait que 57 % des Québécois croient que les frais imposés par les grandes chaînes d'alimentation ont un impact sur le prix des aliments en épicerie.³

Les ministres de l'Agriculture fédéral, provinciaux et territoriaux reconnaissent qu'un Code s'avère nécessaire pour rétablir l'équilibre dans la relation détaillant-fournisseur. Ils demandent à l'industrie de développer une solution concrète. PASC est entièrement engagé dans ce processus, en collaboration avec les intervenants, afin que ce Code soit obligatoire, exécutoire et couvre tous les produits concernés.

Plusieurs entreprises font plus que seulement des produits alimentaires - il s'agit d'une industrie intégrée. Tous leurs produits devraient être traités sur le même pied par les grandes chaînes d'alimentation. En minimisant la portée du Code, on compliquerait inutilement la relation détaillant-fournisseur et on perdrait toute efficacité à modifier la culture et le comportement des grands détaillants, qui est la raison d'être du Code.

Le Québec doit mettre en place un Code de conduite pour les détaillants en alimentation obligatoire et exécutoire avec une grande portée afin rétablir l'équilibre et l'équité dans la relation détaillant-fournisseur.



Soutien à l'économie circulaire pour les plastiques

La protection de l'environnement est l'une des principales priorités de l'industrie, des gouvernements et du public. Les entreprises membres de PASC ont un rôle essentiel à jouer afin d'éviter que les plastiques ne se retrouvent aux rebus. Notre industrie collabore avec les gouvernements et des partenaires de tout le pays dans le but de promouvoir une économie circulaire pour les plastiques.

En 2019, PASC est devenue la première association industrielle nationale à adopter la vision de la Fondation Ellen MacArthur, soit une nouvelle économie pour les plastiques. En 2021, nous sommes aussi devenus un fier partenaire du Pacte canadien des plastiques, un organisme qui stimule la collaboration destinée à repenser la conception, l'utilisation et la réutilisation des emballages de plastique afin d'en arriver à une économie circulaire pour les plastiques au Canada.

Notre secteur s'efforce d'atteindre des engagements et des objectifs ambitieux et progressistes partout dans le monde et au Canada. Nous croyons que nous pouvons y parvenir, notamment en réalisant pour améliorer les performances des emballages et des systèmes de recyclage des plastiques.

Une économie circulaire et la transition efficace du programme de recyclage québécois des contenants, emballages et imprimés vers la responsabilité élargie des producteurs : voilà les objectifs que partagent l'industrie et le gouvernement. Afin d'y parvenir, l'industrie a besoin du soutien et de la collaboration d'un gouvernement qui agit en tant que partenaire impliqué et engagé à garder les plastiques dans l'économie et à éviter qu'ils ne se retrouvent dans l'environnement, à créer de l'emploi chez nous, à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à éliminer la perte de valeur causée par les matières non récupérées.



Nos membres

